

BARÈME D'HONORAIRES AU 31 MAI 2017



SUR VENTE

MONTANT DE LA VALEUR TTC EN EUROS	MONTANT DES HONORAIRES EN EUROS
Jusqu'à 80 000 €	6000 € TTC
Entre 80 000 € et 160 000€	8 000 € TTC
Entre 160 000 € et 500 000€	5 % TTC
Au-dessus de 500 000 €	4 % TTC

Ces honoraires s'entendent T.V.A. au taux de 20% comprise. Ils sont à la charge exclusive de l'acquéreur. Ils comprennent les prestations de visites, négociation et constitution du dossier de vente.

Si le bien à vendre provient d'une délégation de mandat reçue d'un confrère, c'est le barème du confrère qui s'applique.

SUR LOCATIONS A L'ANNEE

HONORAIRES :	Locataire : visite, constitution du dossier, rédaction du bail : m ² x 6€ et m ² x 3€ pour l'établissement de l'état des lieux d'entrée TTC + Propriétaire : visite, constitution du dossier, rédaction du bail : m ² x 6€ et m ² x 3€ pour l'établissement de l'état des lieux d'entrée TTC + 100€ d'honoraire de location
GESTION	8 % TTC
RENOUVELLEMENT DE BAIL	½ mois de loyer dû par le locataire 1/2 mois de loyer dû par le propriétaire

SUR LOCATIONS SAISONNIERES

MONTANT DU LOYER	HONORAIRES TTC
Jusqu'à 500 €	150 €
Au-dessus de 500 €	30 % TTC <i>dû par les locataires</i>

AGENCE IMMOBILIÈRE DE LA POSTE
SAS NB IMMOBILIER
3, Grande Rue
44510 LE POULIGUEN
Tél : 06 08 66 64 04
Mail : agencedelaposte.lepouliguen@wanadoo.fr
Site : www.lepouliguenimmobilier.com
Carte professionnelle : CPI 4402 2017 000 017 586
RCS St Nazaire : 828 054 924